

Guide pratique : Je maîtrise mon image sur les médias sociaux !



Ce guide, dédié aux étudiants de l'université de Bourgogne a pour objectif de donner des **conseils** et des **bonnes pratiques** pour utiliser au mieux les réseaux sociaux à titre personnel ou professionnel (recherche de stage, recherche d'emploi, d'un job d'été, candidature à un Master, ...).

Dans ce guide ...

- Comment savoir ce qui se dit sur moi sur les réseaux sociaux et sur le web ? [p. 2]
- Dissocier vie privée et professionnelle : pourquoi c'est important ? [p. 2]
- Protéger ma vie privée sur Facebook [p. 3]
- Bonnes pratiques sur Twitter [p. 4]

- Que faire si je trouve un contenu me concernant que je souhaite faire retirer ? [p. 7]
- Glossaire [p. 11]

1

Qu'est-ce que l'identité numérique ?

L'**identité numérique** regroupe l'ensemble des traces laissées sur Internet au sujet d'une personne. Ces traces peuvent être :

- des éléments **d'authentification** : numéro d'identification, adresse email, nom d'utilisateur, mot de passe, nom, prénom, pseudo, ...
- des données **personnelles, administratives, bancaires**, ...
- des données « **visuelles** » : photo, avatar, logo, image, vidéo, ...
- des données « **rédigées** » : contributions à des blogs, liens, commentaires, posts sur Facebook, tweets, ...

L'ensemble de ces informations qui constituent mon identité numérique sont postées par **MOI** mais aussi par les **AUTRES** : les photos de mes amis sur lesquelles je suis tagué(e), les tweets qui impliquent mon nom d'utilisateur, les mentions de mon nom dans un post Facebook, les amis qui constituent mon réseau sont autant d'éléments qui font partie de mon e-réputation.



Comment savoir ce qui se dit sur moi ?

C'est très simple, il vous suffit de taper votre **nom** et **prénom** dans Google. Vous pouvez les mettre entre guillemets comme cela : « prénom nom » pour vous limiter à cette expression exacte. Dans Google, n'oubliez pas d'aller cliquer sur les autres onglets : **Images**, **YouTube** et **Actualités**.

Vous pouvez aussi utiliser le site spécialisé **Youseemii.fr**



Si vous portez un nom très courant, n'hésitez pas à associer à votre requête la ville dans laquelle vous vivez (où vous avez étudié ou encore grandi). Les résultats n'en seront que plus pertinents.

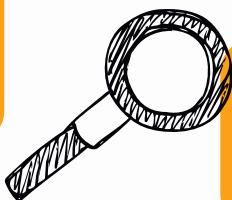


Dissocier vie privée et professionnelle : pourquoi c'est important ? 2

Les médias sociaux nous donnent aujourd'hui la possibilité de poster de nombreux contenus. On poste des commentaires sur Facebook, on tweet, on envoie des vidéos sur YouTube, on publie son CV sur Doyoubuzz, on blogue ou on partage ses photos sur Instagram. Autant d'applications qui ont des finalités très différentes : partager avec mes amis, ma famille, échanger avec des professionnels, montrer mon expertise, postuler à des offres ... Et ce que nous montrons sur un réseau n'a pas forcément pour vocation d'être vu par tous ! D'où l'intérêt de ne réserver certains contenus qu'aux personnes pour qui cela présente un vrai intérêt ... Sortir, s'amuser et partager ses photos, c'est bien, l'université fait partie de votre vie sociale, en revanche, pensez-vous vraiment que cela regarde des recruteurs potentiels ?

Continuez votre lecture, vous découvrirez comment cloisonner vos informations sur Facebook, Twitter et sur les réseaux sociaux professionnels avec l'exemple de uB-link !

En période de recherche de stage ou d'emploi, n'hésitez pas à mettre un mot sur vos profils, histoire de prévenir vos amis ... :)



80 % des recruteurs utilisent au moins 4 canaux pour trouver des candidatures et pratiquent la googlisation des candidats !



MY ACCOUNT



Guide Pratique Réseaux sociaux





Protéger ma vie privée sur Facebook

Facebook met à notre disposition des fonctionnalités pour afficher nos informations de manière ciblée. Il est possible de réserver ses photos et publications seulement à ses amis, à ses amis et à leurs amis et même à certaines personnes seulement.

Sur votre profil, rendez-vous dans la rubrique "Confidentialité". A cet endroit, vous pourrez également configurer comment les internautes voient votre profil, qui peut tagger des photos de vous.



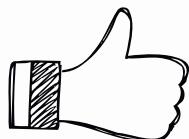
Retrouver des amis | Accueil | 🔒 | ☀

Paramètres et outils de confidentialité

Qui peut voir mes contenus ?	Qui peut voir vos futures publications ?	Public	Modifier
	Examinez toutes les publications et tous les contenus dans lesquels vous êtes identifié(e)	Utiliser l'historique personnel	
	Limiter l'audience des publications que vous avez ouvertes aux amis de vos amis ou au public ?	Limiter l'audience des anciennes publications	
Qui peut me trouver avec une recherche ?	Qui peut vous retrouver à l'aide d'une recherche sur la base de l'adresse électronique ou du numéro de téléphone que vous fournissez ?	Tout le monde	Modifier
	Souhaitez-vous que d'autres moteurs de recherche contiennent un lien vers votre journal ?	Non	Modifier

Une fois les réglages effectués, vous pouvez aussi choisir au moment d'une publication en particulier (une photo, une vidéo ou un post) d'affiner encore la liste des personnes avec qui vous souhaitez partager vos données :

3



Choisissez "Personnalisé" et vous pourrez choisir les amis à qui vous souhaitez montrer votre publication !



Guide Pratique Réseaux sociaux



Protéger ma vie privée sur Twitter

Twitter est un site de micro-blogging (envoi de courts messages de 140 caractères) qui explose ces dernières années. Il offre la possibilité de se créer un profil constitué :

The screenshot shows a Twitter profile for a user named William (@WillZhou). The profile picture is circled with number 1. The header image is circled with number 2. Below the header, the bio and stats are circled with number 3. A sidebar on the left is circled with number 4.

- 1 Photo personnelle
- 2 Photo de "couverture"
- 3 Biographie dévoilant mon nom d'utilisateur
- 4 Image de fond

4

A noter que ce réseau social offre la possibilité d'utiliser un pseudo, vous pouvez être présent sur Twitter sans que personne ne le sache...

Les points sur lesquels il faut être vigilant :

- Veillez à bien choisir les différentes illustrations qui composent votre profil.
- Dans votre biographie, surtout si vous êtes actuellement en stage ou si vous avez un employeur, n'hésitez pas à préciser que vos tweets n'engagent que vous. A partir du moment où vous travaillez dans une entreprise, vous devenez implicitement « ambassadeur » de sa marque, il faut alors faire attention à ce que vous dites !
- Faites attention aux échanges que vous avez avec vos amis, si c'est personnel, utilisez la fonction « Message privé ».
- Tout est visible sur Twitter ! A part si vous choisissez d'avoir un profil privé et que vous décidez de protéger vos tweets. [Pour cela rendez-vous dans Paramètres > Confidentialité]



Guide Pratique Réseaux sociaux

Que faire si je trouve un contenu me concernant que je souhaite faire retirer ?

Mon “double numérique” est fait des informations que je poste moi-même en ligne mais aussi des informations que les autres peuvent publier sur moi et certaines fois, on préférerait que nos « amis » s’abstiennent. Sachez que vous pouvez demander le retrait d’informations vous concernant ...

Cadre légal > La loi 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi 2004 – 801 du 6 août 2004 déclare en effet dans son article 38 : «Toute personne physique* a le droit de s’opposer, pour des motifs légitimes, à ce que des données à caractère personnel la concernant fassent l’objet d’un traitement.»

* par opposition à une organisation (personne morale)

L’article 40 ajoute : «*Toute personne physique justifiant de son identité peut exiger du responsable d’un traitement que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel la concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées.*»

Pour faire retirer une photo ou une information à votre sujet, commencez par contacter **l’auteur de la publication** (ami, blogueur, journaliste, ...).

Envoyez un email courtois et simple du type “J’ai vu que vous aviez posté une photo / vidéo de moi, serait-il possible de la supprimer ?”

Si la démarche n’aboutit pas, vous pouvez vous tourner vers **l’hébergeur du site** qui est légalement responsable des contenus publiés sur son support. Pour identifier l’hébergeur, rendez-vous dans les mentions légales du site Internet en question. Envoyez lui un email en informant de vos droits sur le traitement de vos données personnelles, le nécessaire devrait être fait rapidement !

Sur les réseaux sociaux, il est **plus difficile de trouver un contact email**. Le plus simple reste encore de signaler les contenus à retirer.

Voici comment le faire sur les réseaux :





Sur Facebook, sur chaque photo ou Vidéo, vous verrez un lien “Options”, cliquez sur ce lien puis choisissez “Signaler”

Est-ce que cette photo vous concerne ou concerne un(e) ami(e) ?

Oui, cette photo me concerne ou concerne un(e) ami(e) :

- Je n'aime pas cette photo de moi
- Ceci est un harcèlement envers moi
- Ceci est un harcèlement envers un(e) ami(e)

Non, c'est une photo d'autre chose :

- Usage de stupéfiants
- Spam ou arnaque
- Nudité ou pornographie
- Discours ou symbole incitant à la haine
- Violence explicite

S'agit-il de votre propriété intellectuelle ?

Continuer **Annuler**



8

Sur YouTube, il s'agit d'un drapeau juste sous la vidéo

Best Harlem Shake Compilation

PoissonEcureuil · 270 vidéos

6 881 565

19 238

Signaler

J'aime

À propos de Partager Ajouter à

Signaler cette vidéo

Quel est votre problème ?*

- Contenu à caractère sexuel
- Contenu violent ou sanglant
- Contenu violent ou incitant à la haine
- Actes dangereux et pernicieux
- Maltraitance d'enfants
- Spam ou contenu trompeur
- Violation de mes droits
- Sous-titres (CVAA)

Les vidéos et les utilisateurs signalés sont examinés par l'équipe YouTube 24 heures sur 24 et sept jours sur sept afin de déterminer s'ils enfreignent le règlement de la communauté. En cas de non-respect du règlement, les comptes concernés sont pénalisés et des infractions graves ou répétées peuvent entraîner leur fermeture. Pour signaler une chaîne, cliquez ici.

* Obligatoire Valider



Guide Pratique Réseaux sociaux



Sur Twitter, vous pouvez signaler une violation à cette adresse :
<https://support.twitter.com/forms>



Comment pouvons-nous aider ?

Veuillez sélectionner le sujet qui décrit le mieux votre souci.

Accès au compte

- Mot de passe perdu
- Compte désactivé
- Compte piraté

API, Applications et mobile

- Site mobile de Twitter
- Applications Twitter pour mobile
- SMS
- Assistance de la Politique d'API

Paramètres et fonctionnalités

- Tweets/messages
- Profil/paramètres
- Photos
- Restauration du compte
- Recherche/tendances
- Noms d'utilisateurs

Signaler une violation

- Usurpation d'identité
- Marques commerciales
- Droits d'auteur DMCA
- Harcèlement
- Signalement de spam
- Compte suspendu
- Signaler une menace de suicide
- Signaler une publicité

Une remarque sur le nouveau design de Twitter ? [Envoyer vos commentaires](#)



Sur Instagram, cliquez juste sur les trois points sous l'image et cliquez sur « Signaler comme inapproprié »

9



Guide Pratique Réseaux sociaux

Glossaire

Blog : site Internet constitué de billets ou articles. Alimenté très régulièrement, il aborde un thème en particulier.

Billet : texte rédigé visant à alimenter un blog. Il peut être accompagné d'images et de vidéos.

Facebook : réseau social le plus utilisé au monde. Il permet de créer sa fiche profil et d'entrer en relation avec des membres, nos "amis". Il accueille aujourd'hui aussi les professionnels qui peuvent créer leur fanpage.

Fanpage : page Facebook créée à l'initiative d'une marque, d'une célébrité, d'une entreprise ou d'une institution. L'université de Bourgogne a la sienne ! <https://www.facebook.com/univbourgogne>

Instagram : application mobile qui permet de prendre une photo puis de lui appliquer des filtres d'effets. Il existe aujourd'hui des pages Instagram avec toutes les photos postées par une même personne / entité que les membres peuvent suivre. Les photos peuvent également être likées par les membres.

Liker : action d'aimer une page ou une publication sur Facebook. C'est le "J'aime" !

Post : publication sur Facebook.

Twitter : site de micro-blogging sur lequel les membres s'envoient des tweets.

Tweet : court message de 140 caractères envoyé sur Twitter.

Taguer : associer le nom d'une personne à une photo sur Facebook.

11

Hébergeur : structure de type entreprise qui met à disposition des internautes des sites Internet, blogs et réseaux sociaux conçus par des tiers. L'hébergeur dispose de serveurs (des ordinateurs) sur lesquels sont hébergés les sites.

Pseudo : nom d'emprunt d'un utilisateur de médias sociaux.

Médias sociaux : le concept est plus large que les réseaux sociaux. Il regroupe en fait tous les supports issus du web 2.0 comme les réseaux sociaux (Facebook, Viadéo, ...), les forums, les blogs, les sites de partage d'images ou de vidéos (YouTube, Flickr, ...), ...

YouTube : plateforme de partage de vidéos.

Viadéo : réseau social français sur lequel on peut se présenter professionnellement.

LinkedIn : réseau social professionnel anglo-saxon.

uB-link : réseau social de l'université de Bourgogne :)

